INTITULE DU POSTE

ENSA PARIS-BELLEVILLE-2023-1417917-MCF STA cat 1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou Maitresse de Conférences/Sciences et Techniques pour l'Architecture CIMA/Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires) MCF
Catégorie A

Domaine fonctionnelEnseignement supérieur rechercheEmploi de référenceRMCC: RCH03A – RMFP: ERENS001

Date de vacance de l'emploi 01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région Île-de-France

Département Paris

Adresse 60, boulevard de La Villette, 75019

EMPLOYEUR - présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

La formation à l'ENSA de Paris-Belleville repose sur des principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique.

- Un enseignement pluridisciplinaire
- Un socle commun constitué d'enseignements fondamentaux, comprenant la maîtrise des moyens de représentation de l'espace, la théorie, l'histoire de l'architecture, la construction et les sciences humaines et sociales
- Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Elle repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés
- Une primauté donnée au projet architectural et urbain

L'École attache une grande importance au lien entre l'enseignement et la pratique. Elle porte autant d'attention à l'architecture d'édifices qu'à celle des territoires, à la réhabilitation du patrimoine, à la réutilisation de l'existant, à la forme produite autant qu'aux techniques constructives (double cursus avec le CNAM) et s'efforce de considérer la responsabilité sociale de l'architecte à la lumière des questions contemporaines.

Elle fait clairement le choix de dispenser un enseignement continu, progressif puis cumulatif du projet sous toutes ses formes, durant les années qui mènent au DEA, permettant à chaque étudiant-e de construire son propre parcours d'études. Elle développe, après le diplôme, en coopération avec d'autres établissements, quatre DSA (Maîtrise d'ouvrage / Patrimoine / Projet urbain / Risques majeurs) et un Mastère Architecture et scénographies.

DESCRIPTIF DU SERVICE - présentation des activités scientifiques de l'école

L'École instaure un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique.

L'IPRAUS, composante de l'UMR AUSser 3329 CNRS/MC, associe et confronte les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. Les axes de recherche sont : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions / Territoires et paysages en transition(s) / Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales / AsiaFocus. Il est équipe d'accueil de l'ED VTT Comue Paris-Est Sup.

L'évolution des contenus et des modalités d'enseignements renforce la cohérence générale du projet pédagogique et scientifique, répondant aux enjeux de l'enseignement et de la recherche en architecture, mais aussi à la mutation des conditions d'exercice de la profession.

Deux thèmes interdisciplinaires sont posés afin d'aborder les diverses réalités professionnelles.

- <u>Les conditions du projet</u>: les questions posées par les contextes et enjeux politiques, économiques, sociétaux et environnementaux qui président à la fabrique du projet, permettant d'élaborer une pensée critique et réflexive opératoire.
- <u>L'édification du projet</u>: les questions liées à la mise en œuvre, au chantier, à la définition des principes et des détails constructifs, à la matérialité et à l'expérimentation..., afin de (re)penser les approches conceptuelles et

les modes constructifs, en lien avec l'analyse des ressources, et (re)conquérir ainsi les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution.

Les guides des enseignements sur le site Internet de l'ENSA de Paris-Belleville https://www.paris-belleville.archi.fr

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres taches, perspectives d'évolution

L'ENSA-PB recrute une enseignante-chercheuse ou un enseignant-chercheur appelé à exercer ses fonctions dans le champ des sciences et techniques pour l'architecture (CIMA) et notamment dans le domaine de l'énergie, du climat et de l'écologie territoriale.

Missions:

Pédagogie

Licence

La personne recrutée devra s'investir dans la formation initiale, en prenant notamment la responsabilité de deux enseignements :

- Un cours en L2 (CM + TD), portant sur le contrôle des paramètres climatiques et la maitrise des outils concernant l'ensoleillement (éclairage naturel et confort thermique), à l'échelle de l'édifice.
- Un cours en L3 (CM), permettant d'appréhender les enjeux qui questionnent le rapport de l'architecture avec l'environnement, à l'échelle architecturale et urbaine. En adoptant une approche à la fois historique et prospective, il s'agit d'interroger l'évolution des conditions matérielles de production de l'environnement bâti à l'ère du dérèglement globale.

La personne recrutée devra également développer une pédagogie articulée au projet, notamment dans les domaines de l'éclairage naturel et de la thermique.

Master

La personne recrutée devra développer un enseignement permettant de saisir et maitriser les enjeux environnementaux contemporains, concernant l'empreinte environnementale du secteur de la construction, à l'échelle architecturale, urbaine et territoriale.

- Elle sera responsable d'un cours en M1 (CM + TD), portant sur les notions de métabolisme urbain et d'écologie territoriale, permettant d'appréhender les régimes matériels et énergétiques qui caractérisent l'évolution du métabolisme des sociétés industrielles et d'analyser la trajectoire des principaux matériaux de construction en apprenant à quantifier leurs empreintes et leurs flux.
- Elle participera également à l'enseignement de séminaire, en contribuant à renforcer l'apprentissage des connaissances relatives à l'industrie de la construction et à ses filières et à interroger l'impact des politiques d'efficacité énergétique, dans une perspective sociotechnique.

- Missions transversales

Il est attendu de la personne retenue une implication dans la vie de l'école, notamment par sa participation aux commissions thématiques et aux tâches d'intérêt général.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances afférentes :

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

- Spécificité du poste

Le poste nécessite notamment d'articuler le champ STA avec l'enseignement du projet, en prise avec les enjeux environnementaux, patrimoniaux et économiques.

- Liaisons hiérarchiques

Le directeur de l'École et le directeur des études exercent la responsabilité de la définition de la charge du service

(320 heures équivalents TD par an).

- Liaisons fonctionnelles

Coopération avec les autres enseignants du champ STA et des autres disciplines, afin de favoriser l'interdisciplinarité notamment sur l'ensemble du cursus.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 Expériences et compétences souhaitées

- Compétences

La personne recrutée devra :

- Justifier une expérience confirmée en ENSA dans l'enseignement STA, en s'appuyant sur des compétences spécifiques relatives aux domaines de l'énergie, du climat et de l'écologie territoriale;
- Envisager la mise en place d'un apprentissage exigeant, permettant d'intégrer les enjeux environnementaux contemporains et les impacts socioéconomiques de la construction dans tous ces enseignements ;
- Justifier une activité de recherche active et avoir la volonté de s'investir dans le développement de la production scientifique de l'équipe de recherche de l'école;
- Avoir la capacité à travailler avec d'autres disciplines, permettant une meilleure transdisciplinarité de l'enseignement, notamment avec les disciplines TPCAU et VT;
- Avoir la capacité d'encadrer et d'animer une équipe pédagogique et de gérer les relations avec les étudiants.

Savoir-faire

- Bonne connaissance critique et professionnelle des pratiques architecturales et urbaines contemporaines et des enjeux environnementaux et socioéconomiques associés ;
- Capacité à développer chez les étudiants un esprit critique;
- Capacité à travailler de manière collégiale avec un groupe interdisciplinaire d'enseignants;
- Capacité à s'investir dans la valorisation et la diffusion des travaux pédagogiques (expositions, publications...).
- Capacité à s'investir dans la production et la valorisation des travaux scientifiques de l'école.

- Savoir-être

- Capacité à travailler en équipe, tout en apportant ses compétences propres;
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'étudiantes et d'étudiants aux profils variés;
- Capacité à dialoguer avec divers acteurs d'autres champs culturels et professionnels.

2 Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

La personne retenue devra s'investir activement dans le laboratoire de recherche de l'école (Ipraus/UMR AUSser), en contribuant à intégrer les enjeux environnementaux et énergétiques qui questionnent le secteur de la construction, croisant histoire de l'architecture et des techniques et écologie territoriale.

3 Diplômes ou expérience professionnelle requis:

La personne candidate devra justifier :

- D'un diplôme d'architecte (DPLG ou ADE HMONP) et d'un diplôme d'Ingénieur.
- Doctorat requis.
- D'une expérience professionnelle dans les domaines de l'ingénierie et/ou de l'architecture.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT - textes encadrant les opérations de recrutement

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Paris-Belleville.

CANDIDATURE

Lien du site https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024

Personne à contacter paule.immath@paris-belleville.archi.fr

Autre personne à contacter recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr